

Salaire minimum en Europe : les clefs d'un débat qui revient en force

Les déclarations d'intention se multiplient, mais l'opposition entre deux types de dispositifs divise les partenaires sociaux.

Le salaire minimum européen, ce n'est peut-être pas pour demain, mais le sujet est déjà sur la table. Plusieurs déclarations récentes ont lancé le débat. En janvier, alors qu'il quittait la présidence de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker a appelé les Etats de la zone euro à mettre en place un salaire minimum commun. Surtout, en juin, Angela Merkel a annoncé vouloir étendre les salaires minimaux – qui couvrent environ 62 % des salariés – à toutes les branches d'activité en Allemagne, répondant à ses op-

posants du Parti social-démocrate (SPD) qui souhaitent l'instauration d'un minimum national. Une mesure que la gauche française, partisane d'un regain du pouvoir d'achat en Europe (et notamment en Allemagne) verrait d'un bon œil.

Mais une revalorisation des salaires minimaux n'est-elle pas hors sujet en temps de crise et de chômage élevé ? Pas forcément, répond Eric Heyer, directeur adjoint au département analyse de l'OFCE : « Un salaire minimum plus élevé a toujours un effet négatif sur la compétitivité, mais si les pays européens prennent cette mesure conjointement, cet effet s'annulera. » L'économiste estime qu'une hausse globale permettrait de soutenir la demande, « à la manière d'un plan

de relance ». Un scénario réfuté par Andrea Garnero, chercheur à l'Université libre de Bruxelles. « Le salaire minimum permet de lutter contre la pauvreté au travail, ce n'est pas un outil de politique économique », estime-t-il, soulignant que la plupart des entreprises européennes seraient incapables de faire face à une charge salariale supplémentaire. Pour d'autres experts, le salaire minimum peut être utilisé, mais en faisant preuve de souplesse. « Si on n'instaure pas un SMIC jeune, le marché du travail restera bloqué », prévient Philippe Gudin, chef économiste Europe chez Barclays.

Deux grands modèles

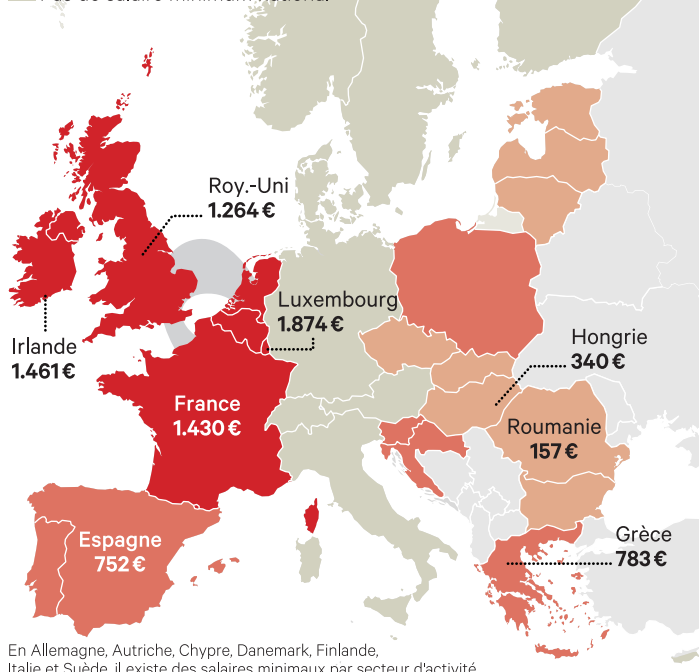
Le débat sur une harmonisation européenne bute néanmoins sur l'opposition entre deux types de systèmes. La majorité des Etats de l'Union européenne ont un salaire minimum national fixé par la loi. Cependant, sept pays, dont l'Allemagne, l'Italie et la Suède, ne disposent pas d'un tel dispositif. Des salaires minimaux y sont négociés par région et/ou par secteur d'activité. Pour autant, « dans ces pays, les salaires minimaux sont en général plus élevés qu'ailleurs », indique Andrea Garnero, coauteur d'une étude à paraître sur le sujet. « En revanche, c'est également dans ces pays qu'un plus grand nombre de travailleurs sont exclus de ces seuils minimaux », notamment en raison de l'absence d'accord dans certaines branches. L'exemple des travailleurs allemands, notamment dans les services, est souvent cité : un quart d'entre eux gagnent moins que le SMIC français.

Salaire minimum unique ou sectoriel ? Bernadette Ségol, secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats (CES), reconnaît que l'équation est difficile à résoudre. « Le dialogue social européen est très respectueux des négociations au niveau national et, à l'heure actuelle, il n'y a aucune perspective réaliste d'avancer sur cette question », dit-elle. — L. H.

Les salaires minimaux en Europe

Salaire minimum compris entre

- 784 et 1.874 euros
- 341 et 783 euros
- 157 et 340 euros
- Pas de salaire minimum national*



En Allemagne, Autriche, Chypre, Danemark, Finlande, Italie et Suède, il existe des salaires minimaux par secteur d'activité.